



# Villejust Informations

A la Une...

*Le Maire,  
les Adjointes,  
les membres du Conseil Municipal  
et tout le personnel communal  
vous souhaitent  
d'excellentes fêtes de fin d'année*



## Dans ce numéro

Infos Administratives	2 à 4
Cadre de Vie	5 à 6

## Informations administratives

### MAIRIE

### FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX



Les services administratifs et techniques de la Mairie seront fermés :

- Le samedi 10 décembre 2016 (fermeture exceptionnelle)
- Le samedi 24 décembre 2016
- Le samedi 31 décembre 2016
- Le lundi 26 décembre 2016 (matin)
- Le lundi 2 janvier 2017 (matin)

**Permanence assurée uniquement pour les inscriptions électorales de 9h00 à 12h00 le 31/12**

La bibliothèque sera fermée du lundi 19 décembre au lundi 26 décembre 2016 inclus

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour **VOTER,**



Vous venez d'avoir 18 ans ou vous les aurez au plus tard le 31 décembre ?  
Vous venez de vous installer à Ormesson ou avez changé d'adresse ?  
Inscrivez-vous sur les listes électorales pour pouvoir voter.

#### RAPPEL

En 2017, auront lieu les élections présidentielles et législatives. Pour pouvoir voter lors de ces scrutins, il faudra être inscrit ou avoir demandé son inscription sur les listes électorales de la commune au plus tard le 31 décembre 2016.

Pour vous inscrire vous devez vous rendre en mairie (service des affaires générales) munis d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité. Chaque français qui devient majeur est inscrit d'office sur les listes électorales de la commune indiquée lors de son recensement.

#### ATTENTION :

si vous n'avez pas reçu de courrier confirmant votre inscription, si vous ne vous êtes pas fait recenser, ou tardivement, ou si vous avez changé d'adresse, il convient de s'assurer auprès de la mairie que l'inscription a bien été prise en compte.

### CCAS - GALETTE DES ANCIENS 2017



Retenez la date de la Galette des Rois qui aura lieu  
**le samedi 7 janvier 2017 à 15h - Salle des 2 Lacs.**

Les personnes *âgées de 60 ans et + inscrites sur les listes électorales* recevront une invitation dans le courant du mois de décembre 2016.

Pour les autres, merci de vous faire connaître en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

### CCAS - REPAS DE PRINTEMPS DES ANCIENS 2017

Le prochain repas de printemps des anciens aura lieu le  
**dimanche 19 mars 2017 à 12h00, Grande Salle des 2 Lacs.**

Tous les Villejustiennes et Villejustiens âgés de 60 ans et + recevront une invitation à ce repas.

Celui-ci est gratuit pour les personnes âgées de 65 ans et + tandis que pour les personnes de 60 à 64 ans, une participation financière de **32,00 €** leur sera demandée.



## VOYAGES DES ANCIENS 2017

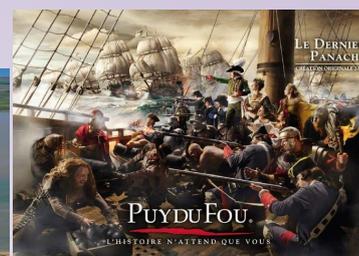
Suite au retour du sondage effectué par courrier auprès des personnes de 65 ans et + pour le voyage de 3 jours en juin 2017, le Puy du fou a été retenu.

Ce séjour se déroulera les jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 juin 2017.

Au programme sur les 3 jours, promenade en plates, visite de l'Abbaye St Pierre à Maillezais, visite du parc du Puy du Fou puis spectacle de la Cinéscène le soir à 22h30, visite de l'île de Noirmoutier...



PUYDUFOU®



En ce qui concerne, le sortie d'une journée, celle-ci se déroulera dans la Sarthe, le jeudi 7 septembre 2017.

Comme habituellement, vous recevrez prochainement un courrier pour les inscriptions aux voyages de Printemps et d'Automne.

Les membres du CCAS.



## 17<sup>e</sup> EDITION DE REMISE DES PRIX DES PAPILLES D'OR : LA BOULANGERIE « LES DELICES DE VILLEJUST » ENCORE DISTINGUEE !

La 17<sup>e</sup> cérémonie de remise des prix des Papilles d'Or s'est tenue à la CCI Essonne **le lundi 17 octobre 2016**, devant un public nombreux et enthousiaste. 123 candidats ont été labellisés pour cette édition 2017. Ils ont pu échanger avec le parrain du concours, Laurent Mariotte.

Après avoir été récompensé de trois papilles d'or l'année dernière dans la catégorie « Pâtisserie », **Pascal et Valérie PATAULT de la Boulangerie-Pâtisserie « Les Délices de Villejust »** ont été récompensés cette année de la plus haute distinction dans la catégorie « Boulangerie », à savoir, **quatre papilles d'or**.

Félicitations à eux et bonne continuation dans cette excellence !

**Pascal et Valérie PATAULT**  
Quatre papilles « Boulangerie »  
Les Délices de Villejust  
2 Route de Villebon  
91140 VILLEJUST - ☎ 01 69 09 86 83



## Informations administratives

### RESTAURANT CASA DI ROMA : un établissement flambant neuf !

Une équipe professionnelle, installée dans un établissement situé 3 rue de Fretay, flambant neuf, pour répondre au mieux à vos commandes de pizzas, salades, plats traiteur, etc :

- Une pâte préparée quotidiennement
- Des ingrédients de qualité sélectionnés
- Une cuisson à l'ancienne

#### Horaires d'ouverture :

Tous les jours de 11h00 à 14h30 et de 18h00 à 23h00  
Fermé le dimanche midi



### CABINET DENTAIRE DE VILLEJUST



Le Cabinet Dentaire de Villejust situé 37 bis rue de la mairie vous accueille afin que vous puissiez bénéficier de soins dentaires à proximité de votre domicile.

#### 3 praticiens à votre disposition :

Dr CHEMAMA Laurent  
Dr CHEMLA Ilan  
Dr BENAROUS Jonathan



#### HORAIRE D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 9h30 à 20h

Le vendredi de 9h30 à 14h

*Urgences sans rendez-vous tous les jours de 9h30 à 13h*

**☎ 01 69 31 13 13**



### MONOXYDE DE CARBONE : COMMENT PREVENIR LES INTOXICATIONS ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès.

Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière...
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) - [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)



## COMPOSTAGE

### RAPPEL – PRIX DES COMPOSTEURS

Composteur de 400L : 15€ – Composteur de 800L : 20€

Lombricomposteur : 15€



## CALENDRIER DE COLLECTE DES VEGETAUX ET DES ENCOMBRANTS POUR L'ANNEE 2017

Veillez trouver ci-dessous les plannings de collecte concernant :

- . Les encombrants pour l'année 2017
- . Les déchets végétaux pour les mois de janvier, février et décembre 2017  
(le reste de l'année, ces déchets sont collectés chaque semaine le mardi après-midi)

2017

### COLLECTE DES VEGETAUX APRES-MIDI

MARDI 03 JANVIER

MARDI 17 JANVIER

MARDI 31 JANVIER

MARDI 14 FEVRIER

MARDI 28 FEVRIER

MARDI 05 DECEMBRE

MARDI 19 DECEMBRE



2017

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS MATIN

VENDREDI 13 JANVIER

VENDREDI 10 FEVRIER

VENDREDI 10 MARS

VENDREDI 14 AVRIL

VENDREDI 12 MAI

VENDREDI 09 JUIN

VENDREDI 14 JUILLET

VENDREDI 11 AOUT

VENDREDI 15 SEPTEMBRE

VENDREDI 13 OCTOBRE

VENDREDI 10 NOVEMBRE

VENDREDI 15 DECEMBRE



**RAPPEL : Pour le mois de décembre 2016, le dernier ramassage des végétaux sera effectué le mardi 20 décembre après-midi**

## ETRENNES, ATTENTION AUX USURPATEURS !

Comme chaque année, des personnes sont susceptibles de se présenter à votre domicile, au nom du SIOM et/ou de Véolia, afin de vous vendre des calendriers. Même si certains calendriers peuvent présenter le logo du SIOM ou celui de VEOLIA, il s'agit là d'une utilisation frauduleuse.

Le SIOM et la société OTUS-VEOLIA, chargée de la collecte pour le compte du SIOM, n'autorisent en aucun cas une telle pratique. Cependant, certains agents VEOLIA exercent cette démarche à titre privé.

Pour cela, ils doivent être en mesure de vous présenter un justificatif récent (- de 3 mois) d'appartenance à la société OTUS-VEOLIA. **Tout autre document (carte professionnelle, contrat de travail, ...) n'est pas acceptable.**

Si ces personnes se présentent à votre domicile et qu'ils ne peuvent vous fournir un justificatif, vous pouvez les signaler à la gendarmerie afin que des contrôles soient opérés.



## DEJECTIONS CANINES : MERCI DE RAMASSER !

Il est désagréable de se promener en ville en réalisant un véritable parcours du combattant pour tenter d'éviter les obstacles nauséabonds allègrement laissés par nos amis les chiens, de rentrer chez soi avec les chaussures des enfants ou les roues de poussette souillées par ces déjections.

Pour cela il y a une seule solution, ramasser les déjections. Une feuille de papier journal ou un simple sac en plastique suffit.

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus "un gêneur" pour les autres.

N'oublions pas que respecter son cadre de vie, c'est se respecter soi-même et respecter les autres.

Parce qu'il est important de se responsabiliser, ensemble préservons nos espaces de vie !



## PERIODE HIVERNALE : ATTENTION AU STATIONNEMENT GÊNANT !

Veillez à ne pas gêner le passage des engins de déneigement

### Rappel :

Pendant la période hivernale, il est impératif de veiller à ne pas gêner le passage des engins de déneigement par un stationnement inapproprié.

Quand la météo annonce de la neige, pensez bien à garer comme il faut votre véhicule. Merci.

Le stationnement sur les voies faisant l'objet d'un déneigement par les services communaux **est interdit par temps de neige**, afin de permettre le passage des engins de déneigement.

Un véhicule garé sur le bas côté risque d'être endommagé et génère un bourrelet de neige qui gênera les futurs usagers de la route.



La photo illustre comment un véhicule oblige le chasse-neige à une longue et périlleuse marche arrière tout en privant une rue d'un service de viabilité hivernale nécessaire pour garantir la **sécurité des usagers**.





### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE EMPREINTE D'EMOTION

*La Municipalité tient à remercier tous ceux qui se sont mobilisés pour assister à la cérémonie du 11 novembre cette année, et en particulier les enfants, plus nombreux que d'habitude.*

Le 11 novembre 2016, de très nombreux Villejustiens se sont réunis pour commémorer les « Morts pour la France » des différents conflits passés. Le devoir de mémoire, surtout en ces temps difficiles a une fois de plus été mis à l'honneur dans notre commune.

Malgré le froid en ce jour du 11 novembre 2016, le public était même plus nombreux que lors des éditions précédentes, et les musiciens de la fanfare de Villebon-sur-Yvette ont assuré leur partie comme à leur habitude.

Le lever des couleurs, la lecture du message du secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et des différents discours, le dépôt de gerbes, ont précédé la sonnerie et l'appel des noms des Villejustiens « Morts pour la France », la minute de silence puis la Marseillaise entonnée par les enfants de l'école élémentaire « Jeanne CHANSON » très nombreux cette année ce qui a empreint le public d'une plus forte émotion encore. Merci encore à l'équipe enseignante pour cette belle initiative qui perdure depuis plusieurs années déjà, en espérant que celle-ci continue à l'avenir.

Puis, après le remerciement aux porte-drapeaux par les différentes autorités, Monsieur le maire a invité toutes les personnes présentes à se rendre en mairie pour le pot de l'amitié afin d'achever cette matinée dédiée au souvenir dans un climat comme toujours très convivial.





## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE EMPREINTE D'EMOTION



## MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL 2016

## REMISE DES PRIX NOEL 2015 ET MAISONS ET JARDINS FLEURIS 2016

*Cérémonie du samedi 19 novembre 2016 à l'Espace Communal des Coudrayes*

### Remises des diplômes d'Honneur du Travail aux récipiendaires

Monsieur le Maire, entouré des membres du Conseil Municipal a félicité et remis les diplômes d'Honneur du Travail aux administrés récompensés pour 20, 30 et 35 ans de travail :

Echelon Argent	Echelon Vermeil	Echelon Or
JOURDAN Patricia	JOURDAN Patricia	VINOT Thierry (excusé)
REBIFFE Véronique (excusée)	LOUIS Patrick	
TRAN Dinh Trung (excusé)		

### Remise de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale

Monsieur le Maire a également remis la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale échelon Argent (20 ans de Service Public) à :

**Fabienne PETIT, employée municipale au sein du Service Entretien Restauration**, pour ses 20 ans de service public dont plus de 13 ans au service de la commune de Villejust

**Claudine BOSCHER, employée municipale au sein du Service Scolaire et du Service Evènementiel**, pour ses presque 22 ans au service de la commune de Villejust

**Liliane GASPARIK, employée municipale au sein de la Direction Générale des Services**, pour ses presque 22 ans au service de la commune de Villejust

### Remise de la Médaille du Mérite Sportif

Monsieur le Maire en partenariat avec le Karaté Club de Villejust a remis la Médaille du Mérite Sportif à **Léon SAINT-MARTIN**, pour l'exemplarité de son parcours sportif.

### Remise des Prix des décorations de Noël 2015 et des Maisons et Jardins Fleuris 2016

Monsieur Sauveur CONCORDIA, Adjoint à l'Environnement et aux Espaces Verts, a décerné les prix des plus belles décorations de Noël 2015 et du fleurissement 2016 :

**Illuminations 2015 : 1<sup>er</sup> Mr STASSINET, 2<sup>ème</sup> Mr MOULIGNIER, 3<sup>ème</sup> Mr LAMIRAULT**

**Maisons fleuries 2016 : 1<sup>er</sup> Mr LEBEAU, 2<sup>ème</sup> Mr GOGUELAT et Mme BONNET, 3<sup>ème</sup> Mme ALLEAUME**

**Jardins fleuris 2016 : 1<sup>er</sup> Mme VALLUET, 2<sup>ème</sup> Mr et Mme MAHUT, 3<sup>ème</sup> Mme BALOT**

Le verre de l'amitié a clos agréablement cette cérémonie qui s'est déroulée dans un esprit très convivial.



**MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL 2016****REMISE DES PRIX NOEL 2015 ET MAISONS ET JARDINS FLEURIS 2016**

MARCHÉ DE NOËL A VILLEJUST



Boulangerie Pâtisserie  
**LES DELICES DE VILLEJUST**  
 2 route de Villebon - 91140 VILLEJUST



**Campaile**  
 HOTEL RESTAURANT  
 VILLEJUST

# Marché de

# NOËL

*Décorations, Cadeaux & Saveurs*

*Parvis du Centre Commercial  
 « L'Aubépine »*

**Samedi  
 17 décembre 2016**

**Entrée gratuite / 10h-17h**



***Nombreux exposants et animations pour toute la famille !***

**Marché de Noël organisé par les associations  
 en partenariat avec la municipalité**



**3 CONCERTS SYMPHONIQUES INATTENDUS DU NOUVEL AN**
**Programme surprise sur le thème du Feu !**

Commencez l'année en musique et laissez-vous séduire par les mélodies enlevées de l'Orchestre de l'Opéra de Massy!

Organisés par la communauté d'agglomération Paris-Saclay, ces trois concerts conviviaux et festifs gratuits s'adressent à l'ensemble des vingt-sept communes de l'agglomération. Pour cette occasion, autour de l'Orchestre et du chœur l'Atelier, sont rassemblés des ensembles instrumentaux et des chœurs du territoire.



*Dans la continuité du fil conducteur des 4 éléments, après la Terre en 2014, l'Eau en 2015 et l'Air en 2016, le thème 2017 sera celui du Feu.*

Bercé par les couleurs de la musique, le public fidèle aura le plaisir de découvrir une programmation riche en surprises, sur le thème du Feu. Tenue secrète jusqu'à la dernière minute, elle sera révélée par les commentaires des chefs d'orchestre au fil des concerts.

Un concert à savourer en famille !

**3 CONCERTS GRATUITS DU NOUVEL AN**
**Vendredi 1<sup>er</sup> Janvier 2017**
**11h - Massy, Opéra - Place de France**
**15h - Longjumeau, Théâtre - 20 Av. du Général de Gaulle**
**18h - Villebon-sur-Yvette, Espace Jacques Brel - Rue Jacques Brel**
**Concerts gratuits et sans réservation dans la limite des places disponibles**

**LA TROUPE DES ZICOS**
**Les Zicos d'automne**

Une poignée de Zicos a participé au spectacle « **Les plus belles comédies musicales** » au Centre Culturel Jacques Brel de Villebon. Accompagné par un orchestre symphonique, le spectacle donnait l'occasion d'entendre les grands succès de Notre Dame de Paris, Mozart l'opéra Rock, Starmania...

En parallèle, la troupe de Villejust prépare son retour sur scène pour donner les deux derniers concerts de « **2016 : Mission Zicos** » les 22 et 23 mars prochains à Villebon.

Vous pouvez prendre vos billets au 06 26 05 38 28 ou directement à la billetterie Auchan / Villebon.

*Les Zicos ne seront pas présents au marché de Noël cette année mais toute la troupe soutient cette belle initiative associative et municipale.*

Toutes les informations sont sur [www.zicosite.fr](http://www.zicosite.fr)



## Associations, loisirs, culture



### LES ANCIENS COMBATTANTS DE VILLEJUST : RETOUR SUR LA DEGUSTATION DE JUS DE POMME PRESSE A L'ANCIENNE



La dégustation de jus de pomme pressé à l'ancienne qui s'est déroulée le **15 octobre dernier** sur le parvis du centre-commercial « L'Aubépine » a remporté un franc succès.

Pour information, **230 kg de pommes** ont été utilisés pour obtenir **105 litres de jus** qui furent appréciés par un grand nombre de visiteurs. **A un prochain rendez-vous donc !**

### CONCOURS DE DECORATION DE MAISONS - NOËL 2016



La **Municipalité** vous propose cette année encore, le concours de décoration de maisons pour Noël prochain, **sans inscription préalable**.

Les élus commissionnés passeront donc dans le Bourg et les Hameaux, pour avoir une vue globale des décorations réalisées par tous les administrés.

Le jury communal appréciera les efforts pour l'embellissement de la commune, du paysage et de l'amélioration de l'environnement et **sera habilité à prendre des photos de vos réalisations**.

Des prix seront attribués aux décorations jugées les plus féériques !!!



**APE**  
Villejust



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE VILLEJUST



## BABY-SITTING

L'APE souhaite renouveler son réseau de baby-sitters pour faciliter le contact entre les parents demandeurs et les jeunes qui souhaitent garder des enfants à la sortie de l'école, le mercredi, en soirée ou encore le week-end.

Nous proposons aux candidats (âgés de plus de 16 ans) de se faire connaître en nous envoyant un mail sur :

**[apevillejust@gmail.com](mailto:apevillejust@gmail.com)**



## REGARDS EN ARRIERE



### Les Années Folles à la Folie-Bessin

Dès 1920, la croissance économique reprend, la France se reconstruit. Les Français retrouvent le goût de s'amuser, et tentent d'oublier les affres de la guerre, « *Plus jamais ça !* » disait-on à l'époque. Le jazz venu des Etats-Unis avec les alliés, le développement des sports, de la radio, des bals complètent le retour à la joie de vivre des jeunes générations. Idéalement située, l'auberge devient le lieu de rencontre des promeneurs parisiens venus se détendre.



### La commune se modernise

Lancée en 1913, mais arrêtée pendant La Grande Guerre, la construction de la nouvelle mairie est enfin achevée. Elle est inaugurée en 1921 ainsi que le *monument aux Morts pour la France*. La circulation des véhicules semble problématique, si bien qu'en 1925, le conseil municipal décide de limiter la vitesse des automobiles à 25 km/h. L'électricité fait son apparition ici et là, mise en place par l'entreprise *Sud-Lumière*. Mais le conseil municipal refuse l'installation du téléphone sur la commune car seul le bourg en aurait été pourvu.

### La première association sportive

Créé le 22 avril 1925, le *Club Sportif de Villejust* établit son siège à l'école de Villejust. Le président est M. **REVOL**, propriétaire du château du Bois-Courtin ; le secrétaire, M. **CHANSON**, instituteur et le trésorier M. **LADEUIL**, maréchal-ferrant. Ce club est affilié à l'*Union Vélocipédique de France*.

### La Folie-Bessin en plein essor

Les deux établissements de la Folie-Bessin bénéficient de cet afflux de nouveaux clients. Au Nord, les **BERANGER** développent leur commerce. Au Sud, les **PITON** tiennent l'auberge malgré l'agression dont fut victime Madame **PITON** en 1915. Le recensement de 1921 qualifie les premiers de *débitants*, ils vendent du vin et de l'essence, les seconds sont *aubergistes*. Il y a 27 habitants répartis dans 9 habitations pour une population villejustienne totale de 433 habitants.



En 1926, le recensement indique une forte augmentation du nombre d'habitants. Il y a 12 maisons et 35 habitants à la Folie-Bessin pour un total de 506 habitants.

Les propriétaires de l'auberge se succèdent : après **MOILLARD** en 1911 et **Louis PITON** en 1912, **Jacques LAMBERT** l'acquiert en 1921 qui le vend à **André COFFIGENAU** en 1926. **Germain GLEIZE**, quant à lui, en sera le propriétaire jusqu'en 1936.

### Le trafic automobile augmente, le danger aussi

La presse locale de l'époque nous relate les accidents graves survenus dans ce secteur.



En 1929, une camionnette contenant 11 personnes de Marcoussis fit une sortie de route suite à l'éclatement d'un pneu. 6 d'entre elles furent grièvement blessées et conduites à l'hôpital d'Orsay. En 1931, le petit **Raymond HEBERT** fut tué renversé par une voiture. « *Il était toujours avec son vélo. Des ouvriers de la carrière, en mal de tabac ou de vin, l'envoyèrent en chercher au café de ma grand-mère. Il s'est fait renverser par une voiture lorsqu'il traversa la route !* », nous précise Monique, une ancienne habitante de la Folie.

### La fête à la campagne

Dans les années 30, en juin, se déroulait la fête champêtre organisée conjointement par les propriétaires de l'*Auberge de la Folie*, la famille **GLEIZE** et la Municipalité de **Léon MARINIER**. Tous les lots étaient offerts par les **GLEIZE**. Cette fête réputée faisait systématiquement l'objet d'un article dans la presse de la région.

## VILLEJUST

♦ *La Grande fête printanière* de la Folie-Bessin, organisée par l'auberge de la Folie (maison Gleize), aura lieu les dimanche 5 et lundi 6 juin 1932.

Dimanche, à 13 heures, ouverture de la fête par le mât de cocagne et ses nombreux lots. Course de 100 mètres, en avant et en reculant, course en sac, pour les jeunes gens. Course de 100 mètres, en avant et en reculant, concours du plus beau sourire, pour les jeunes filles. Jeux de ciseaux, course aux œufs, jeux divers pour les enfants. Concours de grimace ouvert à toutes les personnes. De nombreux prix seront distribués à chaque jeu et course.

A 15 h. 30, course cycliste ouverte à tous les coureurs de la région, licenciés ou non, engagements jusqu'au départ.

A 16 heures, concert suivi de bal.

Attractions foraines, grand concours de tir, jeux.

A 21 heures, bal de nuit sous la tente Serot; le contrôle sera assuré par quelques membres de la municipalité. Entrée Cavaliers : 8 francs; Cavalières : 4 francs. Enfants : 1 franc. Pendant le bal, élection de la Reine, qui recevra de jolis cadeaux.

Grand feu d'artifice.

Lundi 6 juin, à 15 heures, frites gratuites, concours du meilleur carton sur tir réduit, belle prime. Poules et lapins, disputés aux cartes, billard et boules.

Pour Regards en arrière, Thierry ETIENNE

## Associations, loisirs, culture



### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

B  
I  
B  
L  
I  
O  
T  
H  
E  
Q  
U  
E

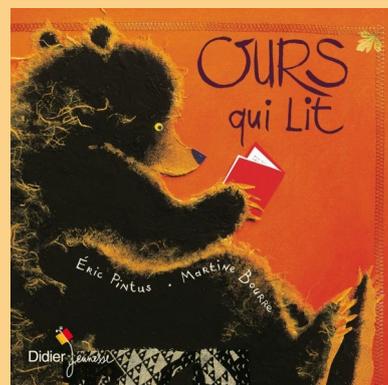
#### L'HEURE DU CONTE

L'heure du conte, en ce mois de novembre frileux, a été appréciée et nous avons suivi avec une grande attention de belles histoires où il est question de lessive au bord de la rivière, d'ours qui lit, toujours dérangé par d'autres animaux et qui... les mange !

Sauf les gâteaux que nous avons goûtés après...

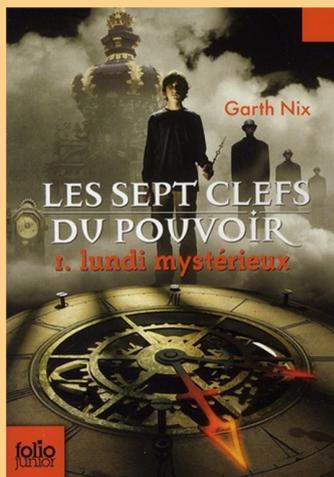
**Vivement la prochaine heure du conte, le mercredi 7 décembre à 16h30...**

**Et n'oubliez pas l'heure du conte du 4 janvier à 16h30 !**



#### NOUVEAUTES ADOS

La série « les 7 clés du pouvoir » de Garth NIX, auteur australien, vous est proposée dans son intégralité. Ecrits entre 2003 et 2010, les 7 romans mêlent les mondes fantastiques aux légendes celtiques, à la tradition chrétienne, un clin d'œil au conte de Lewis Carroll, Alice au pays des Merveilles et bien d'autres références que vous découvrirez.



**Mais lisez plutôt le résumé du premier roman : « 1. lundi mystérieux »...**

« Le premier jour, il y eut une énigme.

En ce premier jour dans son nouveau collège, les choses ne se présentent pas très bien pour Arthur Penhaligon. Participant au cross hebdomadaire, il est terrassé par une crise d'asthme. C'est alors que deux hommes à l'allure très étrange surgissent pour lui remettre une clef en forme d'aiguille d'horloge qui lui permet de respirer.

Mais cette clef intéresse le terrifiant monsieur Lundi.

Venu d'un autre univers, escorté par ses Vengeurs aux ailes maculées de sang et ses Rapporteurs à tête de molosse, il est prêt à tout pour reprendre la Clef... »

### RANDONNEES PEDESTRES



Prenez de bonnes résolutions, venez marcher !

**Voici le calendrier des randonnées pédestres**

Lundi 19 décembre	lieu non précisé	Marcelle
Lundi 26 décembre	lieu non précisé	Marcelle
Lundi 02 janvier	lieu non précisé	Marcelle
Lundi 09 janvier	lieu non précisé	Martine et Christian Bizet
Lundi 16 janvier	lieu non précisé	André

**RDV à Nozay, parking du cimetière à 13h30, départ 13h45 précises.**

Pour tout renseignement, veuillez contacter Michèle JOUBIN au 06 62 59 84 34.

D'autres possibilités de randonnées s'offrent également à vous. Allez visiter le site [www.randulis.com](http://www.randulis.com)



## Associations

Pour la parution du n° 433,  
les articles associatifs à faire pa-  
raître devront parvenir en  
mairie au plus tard le

**12 décembre 2016**

## Ramassage des encombrants

**Vendredi 09 décembre 2016**

Retrouvez toutes les dates sur  
notre site internet :

[www.mairie-villejust.fr](http://www.mairie-villejust.fr)

Rubrique Ville pratique



## Horaires d'ouverture de la mairie (services fermés au public le mercredi)

Accueil - CNI - sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales - Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Urbanisme	01.69.31.74.46
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin	de 09h00 à 10h30
Services techniques (secrétariat)	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82

## Bureau Municipal

Serge PLUMERAND	Maire	
Igor TRICKOVSKI	1 <sup>er</sup> Adjoint	Affaires Générales, Sécurité, Démocratie Locale, Culture
Sylvie ARMAND-BARBAZA	2 <sup>ème</sup> Adjointe	Finances, Affaires Scolaires et Périscolaires
Didier MEZIERES	3 <sup>ème</sup> Adjoint	Urbanisme, Aménagement du Territoire, Travaux
Estelle QUADJOVIE	4 <sup>ème</sup> Adjointe	Communication, Information, Jeunesse
Sauveur CONCORDIA	5 <sup>ème</sup> Adjoint	Environnement, Développement Durable, Entretien du Patrimoine

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :  
Pascale BABOIN - Cabinet du Maire - 01 69 31 74 41  
Email : [cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr](mailto:cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr)

### Conception et rédaction :

Liliane GASPARIK

### Contact :

[gasparik.liliane@mairie-villejust.fr](mailto:gasparik.liliane@mairie-villejust.fr)

